

Le mag'

Romainville

Bulletin d'informations municipales ■ JANVIER 2022

Un format inédit
pour revivre
les temps forts
de 2021 en images !

2022

Romainville fraternelle

Du 11/01 au 19/02

Exposition
Les aventures inter-sidérantes de l'ourson Biloute
Une saga de Julien Delmaire, illustrée par Reno Delmaire
Rencontre avec l'auteur le samedi 22 janvier dans le cadre de la Nuit de la lecture
■ Médiathèque Romain Rolland

Informations : 01 71 86 60 16 ou mediatheque@ville-romainville.fr



Mer. 12/01

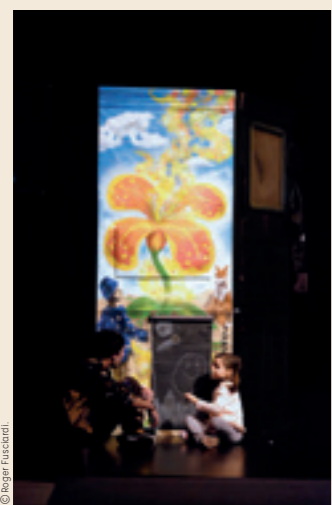
À 15h
Spectacle en famille de danse hip-hop
Le P'ti Prince

Par la compagnie No MaD

■ Le Pavillon

À partir de 4 ans
Sur réservation : 01 49 15 56 53 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr

Tarif plein : 12 €
Tarif réduit : 8 €
Tarif accès culture : 3 €
Tarif - de 12 ans : 5 €



Mer. 12/01

À 15h30
L'Éveil Petite Philo

■ Maison de la philo

À partir de 4 ans
Informations : 01 71 86 60 20 ou maisondelaphilo@ville-romainville.fr

Ven. 14/01

et mar. 8/02

De 18h30 à 20h30

Soirée jeux

Des jeux pour tous et toutes

■ Ludothèque /

Maison de l'enfance

Inscription facultative :
01 71 86 60 24 ou ludomde@ville-romainville.fr

Sam. 15/01

À 11h

Les Matinées câlines

■ Médiathèque Romain Rolland

Pour les 0-3 ans
Durée 20 minutes
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Informations : 01 71 86 60 16 ou mediatheque@ville-romainville.fr

Sam. 15/01

et 12/02

De 15h à 16h

Ateliers histoire locale

La Maison des retraité-e-s en partenariat avec la Médiathèque vous propose un rendez-vous régulier pour partager histoires et anecdotes autour de lieux et de personnages de notre ville.

■ À distance

Informations : 01 49 15 56 41

Sam 15/01

À 16h

Concert du nouvel an du Conservatoire Nina Simone

Les élèves du conservatoire Nina Simone vous concoctent une soirée musicale des plus enchantées.

■ Le Pavillon

Informations : 01 83 74 57 75

Mar. 18/01

et 15/02

De 14h à 16h

Ateliers sur les modes d'accueil

Un temps d'information et d'échange animé par les professionnel-le-s de la petite enfance, du Relais Petite Enfance, de la Maison des parents et de la Caisse d'allocations familiales

■ Espace Marcel Cachin

Sur inscriptions : 01 71 86 60 24 ou secretariatmde@ville-romainville.fr

Jeu. 20/01

à 20h

Danse contemporaine

Le Charme de l'émeute

Par la compagnie

L'infini turbulent

■ Le Pavillon

À partir de 12 ans
Durée : 1h

Sur réservation : 01 49 15 56 53 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr

Tarif plein : 12 €
Tarif réduit : 8 €
Tarif accès culture : 3 €



Sam. 22/01

À 11h

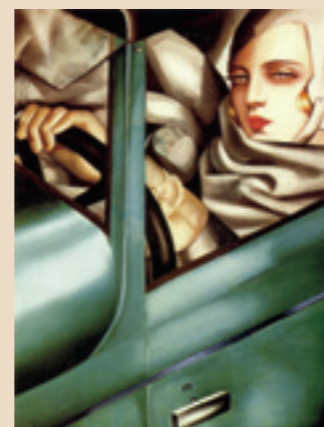
Conférence

« Histoire de l'art »

Séduction et publicité

■ Médiathèque Romain Rolland

Tout public
Informations : 01 71 86 60 16 ou mediatheque@ville-romainville.fr



Sam. 22/01

À 16h

Café-philosophie

« Qu'est-ce qu'une vie réussie ? »

■ Maison de la philo

Tout public
Inscriptions et informations :
maisondelaphilo@ville-romainville.fr

Sam. 29/01

à 9h45 et 11h15

Spectacle en famille de danse hip-hop

Air(e)s de couleurs - Bleu

Par la compagnie Sous le soleil exactement

Chaque matinée, les parents et leurs tout-e-petit-e-s sont attendu-e-s pour un temps partagé en famille autour d'un buffet petit-déjeuner, d'un coin lecture, d'une ludothèque et d'un espace accueil.

■ Espace Jacques Brel

Informations : 01 49 15 55 39
À partir de 2 ans
Durée 35 minutes
Tarif unique : 3 €

Mar. 01/02

À 19h30

Spectacle de danse hip-hop
Les Disparus

Par la compagnie No MaD



■ Le Pavillon

À partir de 12 ans
Sur réservation : 01 49 15 56 53 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr

Tarif plein : 12 €
Tarif réduit : 8 €
Tarif accès culture : 3 €
Tarif - de 12 ans : 5 €

Mer. 2/02

À 15h

Conte

Petits contes de bêtes pas si bêtes

Avec Hamed Bouzzine

■ Médiathèque Romain Rolland

À partir de 4 ans
Durée 45 minutes
Informations : 01 71 86 60 16 ou mediatheque@ville-romainville.fr



Ven. 04/02

à 20h

Théâtre

The Jewish Hour

Par la compagnie Inta Loulou

■ Le Pavillon

À partir de 16 ans
Sur réservation : 01 49 15 56 53 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr

Tarif plein : 12 €
Tarif réduit : 8 €
Tarif accès culture : 3 €
Tarif - de 12 ans : 5 €

Sam. 12/02

À 11h

Conférence « Histoire de l'art »
Abstraction

■ Médiathèque Romain Rolland

Tout public
Informations : 01 71 86 60 16 ou mediatheque@ville-romainville.fr

Sam. 12/02

À 20h

Théâtre

Patty's got a gun

Par la compagnie Okto (création 2022)



Théâtre philo après la représentation en partenariat avec la Maison de la philo.
Inscriptions et informations :
maisondelaphilo@ville-romainville.fr
Temps de réflexion, échanges, discussions autour du spectacle

■ Le Pavillon

À partir de 12 ans - Durée : 1h45
Sur réservation : 01 49 15 56 53 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr
Tarif plein : 12 € - Tarif réduit : 8 €
Tarif accès culture : 3 €
Tarif - de 12 ans : 5 €

Au Trianon

Dim. 09/01

À 14h30

Ciné-débat : Mystère

Réalisé par Denis Imbert

Projection suivie d'un ciné-débat
Durée : 1h25 - Dès 8 ans

Jeu. 3/02

À 19h15

L'opéra du Trianon

Les noces de Figaro

En direct du Palais Garnier

La séance débutera par une présentation à 19h15 par Alain Duault avant le spectacle à 19h30.
Durée : 3h40 (avec entracte de 30 minutes)

Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 12 €
Tarif établissement d'enseignement artistique sur présentation d'un justificatif : 4 €
Achat des places à l'avance conseillé

À la Cité Maraîchère

LES SAMEDIS À LA CITÉ MARAÎCHÈRE

Sam. 15/01

De 11h à 12h

« Club maraîchage » :

Atelier nature - Découverte ludique du compost

Pour les enfants de 5 à 10 ans, accompagnés ou non de leurs parents (6 enfants et 6 adultes maximum). Payant en fonction des quotients familiaux.

De 14h à 16h

Retournement de compost avec le Sens du l'Humus

Il est déjà temps d'organiser le premier retournement du composteur collectif lancé en octobre sur le parvis !

Pour les familles à partir de 6 ans

Sam. 22/01

De 11h à 12h

« Club maraîchage » :

Atelier zéro déchet

- Fabrication d'objets recyclés

Pour les enfants de 5 à 10 ans, accompagnés ou non de leurs parents (6 enfants et 6 adultes maximum). Payant en fonction des quotients familiaux.

De 14h à 16h

Balade urbaine hivernale sur le passé rural de Romainville

Olivier Jugand vous emmène sur les traces de ce passé rural à travers la ville.

Départ et retour à la Cité Maraîchère. Pour adultes et enfants à partir de 10 ans. Limitée à 15 personnes.

WEEK-END DES TRANSITIONS

Sam. 29/01

et dim. 30/01

Week-end # 2

- Qu'est-ce qu'on mange (toutes et tous ?) demain ?

Programme détaillé et horaires sur www.lacitemaraichere.com

■ Cité Maraîchère

Sur inscription sur le site internet de la Cité Maraîchère www.lacitemaraichere.com ou à l'adresse suivante : contact@lacitemaraichere.com

P 2 et 3 L'agenda

P 4 à 7 Vie pratique

P 7 à 11 Vie municipale

■ Compte rendu du Conseil municipal

■ Expressions

■ L'équipe municipale

En images

■ Un format inédit pour revivre les temps forts de 2021



Retrouvez toute la vie quotidienne de Romainville ainsi que les informations pratiques de la Ville sur www.ville-romainville.fr

Mensuel réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Romainville

Place de la Laïcité - 93230 Romainville - www.ville-romainville.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION : François DECHY

DIRECTRICE EN CHEF : Amélie NJABOUM

RÉDACTRICE EN CHEF : Amélie NJABOUM

RÉDACTION : Amel BOUZAÏDA, Sandra CARVALHO, Amélie NJABOUM, Georges RIOUAL

CONCEPTION MAQUETTE : Priscilla JULIEN, Nathalie LINDER,

PHOTOGRAPHES : Volodia DRAHUSAK, Georges RIOUAL

Mensuel imprimé par Imprimerie RAS Dépôt légal : janvier 2022



État civil

NAISSANCES

FÉRON Joane, née le 9/12/2021
 COHIN STYPAK Nino, né le 2/12/2021
 NGO GIRAUDON Isée, née le 26/11/2021
 AYATS SAMPER Luna, née le 23/11/2021

MARIAGES

ABIKAN Mélinda et ACINIKLI Ahmet, le 4/12/2021
 SAVOURAT Elodie et AYADI Hatem, le 11/12/2021
 SERVANT Chanèle et GUÉGAN Samuel, le 17/12/2021

Portes ouvertes des ateliers d'artistes : ouverture des inscriptions

Après deux ans de pause, les portes ouvertes des ateliers d'artistes sont de retour !

Vous êtes artiste romainvillois-e et souhaitez ouvrir les portes de votre atelier pour participer à promouvoir l'art et provoquer des échanges ?
Nous vous invitons à participer à l'événement qui se tiendra du 13 au 15 mai 2022.

Pour participer :
Envoyez un dossier d'inscription comportant :

- l'adresse de l'atelier ou du lieu d'exposition
- le domaine de création (Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués...)
- des détails sur votre univers, votre démarche, votre parcours
- des visuels de vos œuvres

Par mail à :
 poartistes22.romainville@gmail.com

Date limite de dépôt de candidature :
30 mars 2022



Report des banquets des retraité-e-s

Face à la situation sanitaire qui continue de se dégrader, et afin de protéger la santé de nos aîné-e-s, les traditionnels banquets du nouvel an des retraité-e-s ne pourront se tenir en janvier 2022.

La Ville espère les reporter les 17, 18, 19 et 20 mai 2022, afin de retrouver nos senior-e-s autour d'un repas de fête et d'un après-midi dansant, prometteurs d'instant de joie et de plaisir partagés.

Recensement de la population

Du 20 janvier au 26 février 2022, six agent-e-s recenseur-euse-s vont distribuer et collecter les questionnaires de recensement de la population auprès de centaines de foyers.



Vous faites peut-être partie des logements concernés par le recensement de la population cette année. Obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants, ce rendez-vous annuel fixé par l'Insee porte sur un échantillon représentant 8 % de la population.

Ainsi, un des six agent-e-s communaux-les recenseur-euse-s mandaté-e-s par l'Insee, muni-e-s d'une carte tricolore, va se présenter à votre domicile. Si vous choisissez le recensement papier, il vous remettra une feuille de logement, autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant chez vous, et une notice explicative.

L'agent-e peut vous aider à remplir les documents si vous le souhaitez. Il-elle vous proposera un rendez-vous pour venir les récupérer, sauf si vous préférez les renvoyer par courrier. Si vous optez

pour le recensement en ligne ce qui est vivement recommandé, vous avez la possibilité de remplir un questionnaire en ligne sous 48 heures grâce à un code d'accès remis par l'agent-e. Il est donc important de lui réserver un bon accueil. Sachez que votre participation est obligatoire, anonyme et confidentielle; et qu'elle permet d'anticiper et d'adapter les politiques publiques en matière d'équipements, logements, transports...

Infos pratiques :

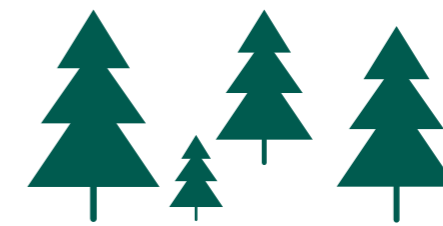
Recensement du 20 janvier au 26 février 2022 inclus

■ Renseignements auprès de la Direction des Affaires générales à l'Hôtel de ville : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h 01 49 15 56 31

■ Recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

■ Résultats de l'enquête sur www.insee.fr

Collecte de sapin



Après les fêtes, si vous prenez soin de déposer votre sapin en déchèterie ou dans l'un des parcs à sapins de la ville, il sera alors broyé pour devenir du compost et utilisé pour l'agriculture ou les espaces verts. De quoi offrir une seconde vie à votre sapin, tout en faisant un geste pour l'environnement !

Les points de collecte à Romainville :

- Rue Vassou (en face de l'arrêt de bus)
- Rue de la Fraternité (à côté du transformateur, situé au N° 2 de la rue)
- Rue Jean Lemoine (angle passage Voltaire)
- Rue du Docteur Vaillant (angle rue du Docteur Parat)
- Rue Albert Giry (à droite de la médiathèque)
- Rue du 8 Mai 1945 (angle rue Pierre Curie)
- Avenue Berlioz (angle rue des Gravières)



Info déchets :
www.geodechets.fr
 0 805 055 055

Un guichet numérique pour vos demandes d'urbanisme

À partir du 1^{er} janvier 2022, le dépôt des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) est possible en version numérique.

Ce nouveau dispositif, dématérialisé et totalement gratuit, vous permet de simplifier vos démarches, de déposer vos documents en toute sécurité dans votre espace personnel et de suivre en ligne l'avancée du traitement de vos demandes. Le type de dossier à déposer et les pièces à fournir restent toutefois identiques à un dépôt papier traditionnel.

Pour y accéder, il vous suffit de créer un compte sur le portail GNAU de la Ville et de suivre les instructions indiquées. L'adresse du guichet numérique est accessible via le site de la Ville de Romainville, rubrique « Urbanisme ». Des

fonctionnalités avancées sont également disponibles pour les utilisateur-ric-e-s régulier-ère-s du téléservice (notaires, géomètres, architectes...).

Les conditions générales d'utilisation du téléservice accompagnées d'un guide d'utilisation y sont présents pour vous informer et faciliter sa prise en main.

À noter :

- Le dépôt sous format papier des demandes sera toujours possible, par voie postale ou directement au service Urbanisme.

Ramassage des encombrants

Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants; voici les dates des prochains ramassages:

● **Secteur 1 (jaune) :**
 jeudis 13 et 27 janvier

● **Secteur 2 (rose) :**
 vendredis 14 et 28 janvier



● **Si vous résidez dans un grand ensemble (logements collectifs), votre collecte des encombrants s'effectue tous les vendredis, quel que soit votre secteur.**

Pour les autres secteurs, consultez la carte sur le site Internet de la Ville ou sur celui d'Est Ensemble. Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille et impérativement avant 6h le jour du ramassage.

Le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant s'élever à 3 000 €.



Neige et verglas : des bacs à sel en libre-service

Avec l'arrivée du froid, neige et verglas rendent dangereux la circulation sur les trottoirs et les accès des copropriétés. Pour rappel, le balayage du trottoir relève de la responsabilité de chaque propriétaire et locataire de pavillon. Devant les immeubles sociaux et privés, gardien-ne-s ou copropriétaires doivent assurer cette mission.

Plus d'informations : 01 49 20 93 59



Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
01 42 87 77 37
OUVERTE 24 HEURES/24 - 7 JOURS/7

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés:
01 48 32 15 15
Samu: 15
Centre antipoison: 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire: 01 49 20 30 40
Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24:
01 43 78 26 26
Ambulances Romainville: 01 48 57 75 05
SOS Médecins: 01 47 07 77 77
Urgences Clinique Floréal 24h/24:
01 48 97 73 00
SOS Mains: 01 48 97 72 08
Infirmeries de garde: 01 41 71 04 03

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité

Services municipaux: 01 49 15 56 86
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Guichet unique et Direction des affaires générales
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
tous les samedis matin de 9h à 11h45
01 49 15 56 86
affaires.generales@ville-romainville.fr

Téléphones utiles

Centre administratif Carnot Services techniques:
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94
Aménagement-urbanisme:
01 49 20 93 62
Pompiers: 18 ou 01 42 87 00 02
Gendarmerie: 01 41 83 67 00
Commissariat: 17 ou 01 41 83 67 00
Police municipale: 01 49 20 93 93
Seine-Saint-Denis habitat: 01 48 96 52 00
Préfecture: 01 41 60 60 60
Conseil départemental: 01 43 93 93 93

Permanences

Permanence d'avocat

Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 15h à 17h, sur RDV (1 semaine avant)
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville:
01 49 15 56 86

Écrivain public

Espace Jacques-Brel: 01 49 15 55 39
Jeudi (pendant les vacances scolaires), 9h30-12h, sur RDV

Espace Marcel-Cachin: 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV

Espace Nelson-Mandela: 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

Prenez rendez-vous avec un-e élu-e au 01 49 15 56 86

Enquête publique : modification du Plan Local d'Urbanisme

Une enquête publique relative à la modification n°1 du PLU intercommunal d'Est Ensemble se tient du 5 au 25 janvier 2022 inclus.

Pour Romainville, les principales modifications correspondent notamment à des modifications réglementaires en matière de nature en ville, de distances entre bâtiments et de hauteur; des modifications de zonage, ainsi que l'instauration de périmètres d'attente dans divers quartiers de la commune. D'autres dispositions transversales à l'échelle d'Est Ensemble sont également concernées par ce projet.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête publique sont mis à la disposition du public à la Mairie, Place de la Laïcité, 93230 Romainville, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture. Un poste informatique sera mis à disposition au même endroit pour permettre la consultation numérique du dossier d'enquête.

Le même dossier est également disponible au siège de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble situé au 100, avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, aux jours et aux heures habituels d'ouverture (8h30-12h et 14h-18h du lundi au vendredi).

Foot solidaire

Samedi 18 décembre, François Dechy, Maire de Romainville et Tony Laïdi, Maire-adjoint à l'Épanouissement et réussite de la jeunesse et aux Sports ont assisté à un match caritatif de football au stade Charles Auray de Pantin. En ouverture d'une rencontre entre l'équipe du Variétés Club de France et de l'Association sportive des communaux de Pantin, une équipe composée de joueurs des deux clubs de Romainville (CA Romainville et FC Romainville) a participé à un tournoi contre des joueurs de Pantin et du Pré Saint-Gervais.

Les bénéficiaires de ce match ont été reversés à l'association SEProgressif, association française de personnes atteintes de sclérose en plaque progressive.

Ces pièces du dossier d'enquête peuvent être consultées pendant toute la durée de l'enquête aux lieux d'enquête ou en version dématérialisée à l'adresse suivante: <http://modification-n1-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>

Le public pourra en prendre connaissance et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête au format papier ou électronique, soit les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à :

M. Le Commissaire Enquêteur, Projet de modification n°1 PLU d'Est-Ensemble, Établissement Public Territorial Est Ensemble, DAD, 100, avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville ou par voie électronique à l'adresse suivante: modification-n1-plui-est-ensemble@enquetepublique.net

Les permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront sur Romainville les :

- **Lundi 10 janvier 2022**, de 14h à 17h, en mairie de Romainville, Place de la Laïcité
- **Samedi 15 janvier 2022**, de 9h à 12h, en mairie de Romainville, Place de la Laïcité
- **Mardi 25 janvier 2022**, de 14h à 17h, à l'Hôtel de territoire d'Est Ensemble, 100, avenue Gaston Roussel, Romainville.



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
17 février 2022



DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil municipal a approuvé le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil municipal du 14 octobre 2021.

À l'unanimité

NOTE D'INFORMATION

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation des comptes rendus des dernières réunions de la « Cellule Covid-19 » ayant eu lieu les 28 octobre et 9 décembre 2021.

RESSOURCES HUMAINES

Les modalités d'application de l'article 47 de la Loi du 06 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique a été validée par le Conseil municipal.

21 pour, 14 contre (5 Groupe Communiste, anti capitaliste et citoyens, 2 Groupe France Insoumise de Romainville, 7 Romainville Unie)

Le Conseil municipal a validé l'augmentation du recours aux contrats d'apprentissage par sept nouveaux emplois afin de soutenir l'emploi des jeunes.

À l'unanimité

Le tableau des effectifs mis à jour a été adopté par le Conseil municipal.

28 pour, 7 abstentions (Romainville Unie)

Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion au nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la petite couronne d'Île-de-France.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

FINANCES

La décision modificative n°2 permettant d'ajuster les crédits budgétaires relatifs au transfert de certaines missions du budget de la Caisse des écoles sur le budget de la Ville a été adoptée par le Conseil municipal.

27 pour, 8 abstentions (Romainville Unie et

La République En Marche)

Le Conseil municipal a autorisé le versement d'une avance de trésorerie sur les subventions d'équilibres versées au CCAS et à la Caisse des écoles, destinées à contribuer à leur fonctionnement dès le début de l'exercice 2022.

À l'unanimité

Le Conseil municipal a approuvé l'autorisation de Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour l'année 2022 avant le vote du budget, dans la limite de 25 % des crédits de la section d'investissement, hors dette, ouverts au budget 2021.

27 pour, 8 abstentions (Romainville Unie et La République En Marche)

Le Conseil municipal a validé la garantie de la Ville pour un emprunt destiné à financer la réhabilitation de 70 logements situés au 2, rue Vassou, sollicitée par Vilogia.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

Le Conseil municipal a acté la garantie de la Ville pour un emprunt destiné à financer le réaménagement d'une partie de sa dette portant sur un ensemble de programmes de logements répartis sur l'ensemble du territoire de Romainville, sollicitée par Seine Saint-Denis Habitat (SSDH).

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

Le Conseil municipal a validé la garantie de la Ville pour un emprunt destiné à financer l'achat d'un foncier en vue de sa transmission à Coopimmo, pour une opération de promotion en Bail Réel Solidaire de 35 logements, commercialisés au 19-32 rue Normandie Niemen à Romainville sollicitée par la Coopération Foncière Francilienne.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

L'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2021 pour le financement de différents projets relatifs aux travaux d'aménagement, de transformation et de rénovation des bâtiments scolaires ainsi que d'optimisation énergétique de l'éclairage public, situés à Romainville a été approuvée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

27 pour, 8 abstentions (Romainville Unie et

DROIT DES FEMMES

L'adhésion de la commune de Romainville au Centre Hubertine Auclert, organisme associé de la Région Île-de-France regroupant des collectivités, associations, syndicats et institutions engagés pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été approuvée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

JEUNESSE

Le Conseil municipal a approuvé une convention de partenariat entre la Ville et Est Ensemble pour la création d'un consortium et d'une convention d'objectifs et de financement dans le cadre du projet « Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) ». Afin de mener à bien le projet PRIJ, le Conseil municipal a également validé la création d'un emploi non permanent de Référent Parcours PRIJ à temps complet.

À l'unanimité

ÉDUCATION

La Convention Territoriale Globale de services aux familles 2021-2024 entre la Ville de Romainville et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'administration du lycée Liberté ainsi que des collègues Gustave Courbet et Pierre-André Houël.

Tony Laïdi, Maire-adjoint a été désigné pour représenter la Ville de Romainville au sein du conseil d'administration du collège Pierre-André Houël en tant que titulaire et Kévin Cohen, Conseiller municipal en tant que suppléant.

François Dechy, Maire a été désigné pour représenter la Ville de Romainville au sein du conseil d'administration du collège Gustave Courbet en tant que titulaire et Kévin Cohen, Conseiller municipal en tant que suppléant.

Vincent Pruvost, Maire-adjoint a été désigné pour représenter la Ville de Romainville au sein du conseil d'administration du lycée Liberté en tant que titulaire et Denis Moreau-

Sevin, Conseiller municipal en tant que suppléant.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

TRANQUILITÉ PUBLIQUE

La convention « Bataillons de la prévention » conclue entre commune de Romainville, la Préfecture de Seine-Saint-Denis, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis et l'association Rues et Cités a été approuvée par le Conseil municipal.

30 pour, 5 abstentions (Romainville Unie)

La convention cadre tripartite entre la commune de Romainville, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, l'association Rues et Cités relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée sur le quartier Youri Gagarine à Romainville a été approuvée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

La liste des dimanches bénéficiant d'une dérogation à la règle du repos dominical des salarié-e-s pour l'année 2022 a été validée par le Conseil municipal.

Les dimanches concernés sont :

- Le 16 janvier 2022
- 1^{er} dimanche des soldes d'hiver
- Le 26 juin 2022
- 1^{er} dimanche des soldes d'été
- Le 4 septembre 2022
- Rentrée scolaire
- Le 18 décembre 2022
- Fêtes de fin d'année
- Le 25 décembre 2022
- Fêtes de fin d'année

33 pour, 2 contre (1 Groupe Communiste, anti capitaliste et citoyens, 1 Groupe France Insoumise de Romainville)

L'augmentation de 1,04% des tarifs, à partir du 1^{er} janvier 2022, des droits de place des marchés d'approvisionnement de la commune a été validée par le Conseil municipal.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

VŒUX

Vœu visant à soutenir l'Hôpital André Grégoire présenté par Brigitte Moranne, Conseillère municipale.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

Vœu relatif à la situation des Accompagnants d'Élèves en situation de Handicap (AESH) présenté par Hakim Saidj Maire-adjoint.

À l'unanimité

Groupes constitués au sein du Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire
Autrement, EELV, Générations

Samira Aït Bennour, Salah-Eddine Belattar, Nader Beyk, Marianne Camara, Élodie Casanova, Kévin Cohen, François Dechy, Marc Elfassy, Élodie Girardet, Mathieu Langlois, Julie Lefebvre, Coralie Lefebvre, Yvon Lejeune, Manuel Marques, Lennie Nicollet, Tuyet-Vân Pham, Marie-Christine Poussin, Hakim Saidj

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Sofia Dauvergne, Stéphane Dupré, Tony Laïdi, Brigitte Moranne, Issam Sahili

Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés

Denis Moreau- Sevin, Vincent Pruvost

Groupe France Insoumise de Romainville

Nathalie Gaumondy, Pilar Serra

Pour l'opposition :

Groupe Parti Socialiste Intergroupe - Romainville Unie

Tassadit Chergou, Daouda Gory, Soraya Jebari, Ali Kissi, Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie Intergroupe - Romainville Unie

Isabelle Michelot, Stéphane Weisselberg

Groupe La République En Marche

Cécile Philippin

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

Le sermon de Romainville

Il y a le François Dechy des plateaux télé et des estrades qui jure la main sur le cœur combien l'union de la gauche est indispensable. Et il y a le François Dechy de Romainville, celui qui refuse l'inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal d'un vœu de soutien à la Primaire Populaire proposé par le groupe PS sous prétexte d'une remise hors délais d'une heure ! Si cher à ses yeux, le rassemblement de la gauche aurait mérité une lecture moins littérale du règlement intérieur d'autant que la ville fait actuellement l'objet d'une attaque informatique paralysant toute communication par mail et que par ailleurs, des inscriptions de dernière minute ont déjà eu lieu par le passé, le Maire restant seul maître de l'ordre du jour. Une façon de donner des gages à sa majorité municipale LFI, EELV, PCF, NPA pour l'essentiel opposée à la Primaire Populaire et sans doute passablement échaudée par ses récentes sorties médiatiques ? On ne peut par ailleurs s'empêcher de sourire devant le discours martial de François Dechy à l'encontre du gouvernement, lui qui n'a pas hésité à s'entourer d'un Maire-Adjoint, ancien cadre local de LREM, et d'une Première adjointe ex-n°3 de la liste LR/Modem aux élections municipales de 2014. Comment prôner l'union de la gauche aux Présidentielles quand on est soi-même incapable de l'organiser au plan local ?

Groupe Parti Socialiste
@Facebook/PS Romainville

L'Union de la gauche pour 2022, mission impossible ?

A l'orée de 2022, devant l'émiettement des candidatures à gauche pour les présidentielles et la perspective que les représentants des politiques néolibérales sortent vainqueurs à nouveau du prochain scrutin électoral, la possible candidature de Christiane Taubira apparaît comme une lueur d'espoir. Pour toutes celles et ceux qui aspirent à une transformation sociale et écologique profonde et durable de la société.

Bien sûr, il y a eu la primaire d'Eelv, bien sûr, il y a le programme de La France Insoumise, bien sûr, les socialistes et les communistes sont légitimes, mais tenter encore une fois de s'asseoir autour d'une table doit rester une priorité !

La tâche de l'ancienne garde des sceaux, si elle s'y engage, ne sera pas aisée tant à l'échelle nationale, le bal des égots bat son plein. Sur le plan local, il suffit d'en juger par l'impossibilité d'unir les courants progressistes et écologistes ; le « serment de Romainville », promu par le maire, relevant plus de l'acte de communication auto-promotionnel que d'une véritable volonté de faire converger la gauche en commençant par son territoire. Eculée variation sur le mode « fais ce que je dis, pas ce que je fais ».

Pour autant, nous voulons croire à cette lueur entretenue par C. Taubira face à la crise de la pandémie qui s'éternise, mais aussi aux enjeux sociaux et économiques qu'elle provoque. Et nous prendrons toute notre part pour soutenir et promouvoir sa candidature. D'ores et déjà vous pourrez nous retrouver au sein du « comité Taubira Romainville » initié sur facebook et vous joindre à nos actions.

Que nos souhaits de voir l'Homme, son environnement, sa santé et ses richesses immatérielles privilégiées en 2022, ne soient ni des slogans ni des mots vains !

Groupe Romainville Écologie

Restons solidaires et prudents

En ce début d'année, et malgré le virus qui n'en finit plus de menacer et contraindre notre quotidien, chacun d'entre nous peut mesurer le chemin accompli depuis un an à Romainville :

celui du retour de la convivialité et des événements sportifs et festifs sur notre ville ; celui d'une campagne nationale de vaccination dans laquelle la ville et la grande majorité des Romainvilloises et Romainvillois se sont impliqués ; celui du retour d'activité pour les entreprises, les associations, les artistes et de la baisse du chômage pour nos jeunes ; celui d'un plan de relance européen farameineux qui aide à amortir l'impact de la crise et se décline dans le budget de notre pays, de notre ville et de nos familles.

Se protéger et protéger ses voisins contre les formes graves de covid19, soulager la pression qui pèse sur les hôpitaux et permettre à chacun de continuer autant que possible ses activités, nous l'avons fait ensemble à Romainville lors des vagues précédentes et nous allons continuer de notre mieux avec celle-ci.

Nous le ferons, malgré les critiques systématiques, malgré la démagogie ambiante, malgré les menaces ou la désinformation, et parce que la protection de la santé publique et la vie de nos proches et de nos voisins vaut mille fois plus que les considérations personnelles ou politiques.

Restons solidaires et prudents, accompagnons de notre mieux les plus inquiets et les plus fragiles autour de nous et souhaitons que l'année 2022 soit pour toutes et tous meilleure que les précédentes.

Groupe La République En Marche
@LaREM Romainville

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

Une nouvelle année, de nouveaux projets

Merci aux citoyen-ne-s de notre ville qui ont su clore l'année en fanfare, avec le marché de Noël, et les fêtes de quartier associatives, immobilisant le temps pour des joies retrouvées, en dépit d'une année difficile avec la crise sanitaire qui continue. Et face aux risques que pose la Covid-19, la vaccination est le premier des moyens de défense. La nouvelle ouverture d'un centre de vaccination a été rendue possible grâce à l'implication des élu-es et des services de Romainville. Nous remercions d'ailleurs les bénévoles de la Croix-Rouge qui ont participé à la tenue du centre et ainsi permis l'accès au vaccin jusqu'aux plus éloigné-es du système de santé.

L'année 2022 apportera de nouveaux projets à Romainville, avec la poursuite des changements initiés depuis 2020, et notamment une nouvelle phase des Assises de la Jeunesse. Ou encore la continuité des réflexions sur notre cadre de vie commun, avec la poursuite de la stratégie paysagère et la végétalisation participative et la présentation, par exemple, des résultats de l'audit citoyen sur la collecte pneumatique des déchets. Nous n'oublierons pas de concerter sur les mobilités douces accompagnant la venue de nouveaux modes de transports qui accompagneront la ZFE et la zone 30 dans un espace partagé. Pour nous toutes et nous tous, Romainville change et continue de changer. Afin de créer une ville à échelle humaine dans un cadre chaleureux et inclusif.

Les élu-es du groupe Citoyen, écologiste et solidaire vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons, verra éclore un printemps fleuri des différentes couleurs de la gauche réunie et victorieuse.

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Pour que 2022 soit une année nouvelle... dans tous les sens du terme !

2021 fut une année difficile. Elle aura marqué les limites d'un système économique, d'une pensée se voulant dominante, d'une vision de la société basée sur le mérite individuel par la négation de l'action collective.

Nous ne sommes pas venus à bout de cette pandémie mondiale, dont la seule levée des brevets sur le vaccin permettrait le transfert de technologie et la production de vaccins et de traitement à l'échelle mondiale. Nous pouvons faire 6 doses de vaccins, si nous ne permettons pas à certains pays d'avoir accès à leurs premières doses, de nouveaux variants continueront d'apparaître.

Nous continuons à subir dans notre pays un affaiblissement du rôle des services publics, c'était tout le sens de nos interventions lors du dernier conseil municipal, contre la loi de transformation de la fonction publique et contre la casse de l'hôpital de Montreuil.

Nous voyons se développer des discours discriminatoires d'une rare violence rythmée par des propos racistes, antisémites, parfois brandis en étendard par ceux qui ne rêvent que de diviser notre pays.

2022 sera l'année où ensemble nous pourrions construire de l'intelligence collective qui nous donnera la force de défendre le vivre ensemble plus en phase avec l'aspiration des citoyens, les services publics qui sont notre bien précieux, garants de l'égalité et de l'amélioration des conditions de vie et nous agirons davantage pour construire le monde de demain.

Dans l'attente, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux fraternels et solidaires pour cette année 2022.

« Chacun a besoin de l'autre pour acquérir son humanité » - Desmond Tutu

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Meilleurs vœux et bonne année

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année. Du moins, nous l'espérons. Comme elle fut compliquée cette année écoulée avec ces interdits, ces enfermements, ces empêchements, ces possibilités d'un jour, ces impossibilités du lendemain, etc. Voilà que nous commençons de nouveau l'année avec ce fichu virus, mais la situation heureusement a tendance à évoluer lentement mais sûrement dans le bon sens.

Collectivement, cette nouvelle année devrait ne pas être une année comme les autres. Donc, à nos agendas pour construire ensemble des projets autour des abords du T1, du métro, des quartiers, des espaces verts, du plan de circulation général, mais aussi du plan des mobilités douces, des fêtes de quartiers, de la ville, des sports, des cultures... Les premiers projets seront sur la table dès ce mois-ci.

Les premiers résultats sont là : projets immobiliers remaniés pour une humanisation à l'échelle des quartiers, nettoyage et sécurisation de la ville améliorés, reprise du dialogue avec le département, la région Île-de-France, et Est Ensemble au sujet des grands projets urbains, premiers travaux pour des pistes à vélos cohérentes. Mais sans les réunions et les échanges, il y a de fortes possibilités d'incompréhensions ou de décisions inappropriées. Nous comptons donc sur vous pour nous guider en gardant à l'esprit l'intérêt général.

Enfin, dans cet agenda qui sera déjà chargé, n'oubliez pas les deux rendez-vous que nous avons toutes et tous avec notre démocratie. Les élections présidentielle d'avril et législative de juin, bien sûr. Alors toutes et tous à nos agendas !

Travaillons ce qui nous rassemble.

Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés

Intervention en CM de la France Insoumise contre La loi de transformation de la fonction publique (TFP) de 2019

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 remet en cause le statut de la fonction publique, qui est garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agents et des usagers.

Elle attaque les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agents publics en termes de carrière, de santé et de sécurité au travail par l'affaiblissement des commissions administratives paritaires et la suppression des comités d'hygiène, santé et conditions de travail.

Elle organise la précarité avec des CDD non renouvelables, ne permettant ni l'accès au CDI, ni à la titularisation.

Elle transpose dans le service public des outils du droit privé comme la rupture conventionnelle pour pousser les fonctionnaires à quitter la fonction publique.

L'article 47 de cette loi affaiblit le statut de la fonction publique territoriale en mettant fin au 1er janvier 2022 aux régimes dérogatoires à la durée légale, acquis avant 2001, mis en place dans plusieurs collectivités, suite aux combats menés localement par les agents du service public.

Cette loi sonne comme une provocation pour tous les fonctionnaires territoriaux, suspectés d'être des tire-au-flanc alors qu'ils participent avec dévouement à l'exécution des services publics locaux.

La FI est contre ces lois néolibérales qui acculent le service public, font reculer la démocratie, et s'attaquent aux droits des travailleurs.

Nous sommes pour un service public de qualité. Nous défendons les conquêtes sociales et la réduction du temps de travail.

Nous avons soutenu les travailleurs et leurs syndicats lors du mouvement social de 2018. La FI a voté contre cette loi à l'Assemblée. Nous avons voté contre sa mise en œuvre à Romainville !

Groupe France Insoumise de Romainville

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance, Éducation
Affaires scolaires
Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneuriat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



Marianne CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



Coralie LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



Lennie NICOLLET
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHLI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



Denis MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Economie en transition
Mobilités durables



Marie-Christine POUSSIN
Conseillère municipale
Écologie urbaine



Julie LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble. - Développement économique, Emploi et Insertion



Salah-Eddine BELATTAR
Conseiller municipal
Débat budgétaire
Pilote financier



Élodie CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



Manuel MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



Kevin COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition : Intergroupe - Romainville Unie



Daouda GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Soraya JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Bruno LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Tassadit CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Stéphane WEISSELBERG
Conseiller municipal
Président de la Commission des finances
Romainville Écologie



Isabelle MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



Ali KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste

Conseillère municipale de l'opposition



Cécile PHILIPPIN
Conseillère municipale
La République en Marche

Covid-19

Réouverture du centre de vaccination

Quand ?

**Du mercredi 5
au vendredi 14
janvier 2022**

- Du lundi au jeudi de 10h à 19h (sans interruption)
- Le vendredi de 12h à 21h (sans interruption)

Comment ?

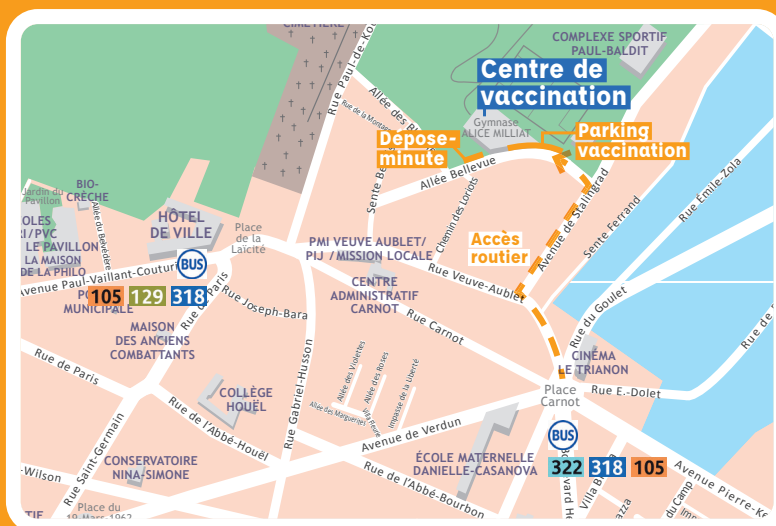
Sans rendez-vous dans la limite des vaccins disponibles

Accessible à partir de 12 ans

(Pfizer-BioNTech pour les moins de 30 ans et Moderna pour les plus de 30 ans)

Où ?

**Gymnase
Alice Milliat**
39, allée Bellevue



- La vaccination est **intégralement prise en charge** par l'Assurance maladie.

- Munissez-vous de votre **carte vitale** ou toute autre pièce justificative de couverture maladie.